

Compte Rendu Bureau Exécutif n° 391 Mardi 24 Mars 2020 – Distanciel

Membres du BEX présents : Jean ZOUNGRANA, Peggy DICKENS, Caroline JEHL, Françoise SEILER, Anne-Laure VIARD, Olivier BAYLE, Didier CHAVRIER, Emmanuel GIRARD,

Membres Invités : Ludovic ROYE – DTN, Dominique LE BELLOUR - Président du Conseil Fédéral, Alexandra VIGOUREUX – DAG.

Membres du BEX excusés : Bernard DUROURE, Vincent LECRUBIER,

Liste de diffusion : Bureau Exécutif, Conseil Fédéral, Présidents des Comités Régionaux et Départementaux, Comités Régionaux et Départementaux, Equipe Technique Nationale, Présidents et membres des Commissions Nationales, Directeurs des Equipes de France, Entraîneurs Nationaux, Coordonnateurs Inter Régionaux, Conseillers Techniques Régionaux.

Début : 17 h 00

SUIVI	
Suivi du fonctionnement du siège fédéral	<p>La stratégie de déploiement d'office 365 mise en place par la FFCK à l'initiative de Vincent Lecrubier depuis un an prouve son intérêt au regard de la situation de télétravail généralisée. Les personnels peuvent accéder à distance à l'ensemble des fichiers et outils stockés sur le cloud. Merci à lui pour sa clairvoyance.</p> <p>L'utilisation de Microsoft Teams permet d'organiser les équipes et les réunions de travail en visioconférence. Le déploiement de Microsoft Teams pour les Présidents-es des CRCK et les membres du conseil fédéral a été aussi réalisé afin de faciliter leur réunion à distance.</p> <p>L'augmentation par ailleurs de la bande passante à 100 mbts nous permet des accès VPN aux serveurs facilités pour la comptabilité.</p> <p>L'ensemble du personnel s'adapte au télétravail :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une réunion des représentants des personnels a été réalisée afin de faire le point de la situation de l'ensemble des collaborateurs. Certaines limites du télétravail ont été pointées dont la nécessité pour certains d'entre eux de concilier télétravail, garde des enfants, suivi scolaire, superposition des réunions à distance lorsque le conjoint est aussi en télétravail etc. Les différents dispositifs permettant de répondre à cette situation particulière ont par ailleurs été explorées : arrêts de maladie – congés – chômage partiel – pour réduire l'impact budgétaire de la baisse d'activité sur la fédération en bénéficiant des aides gouvernementales. • Une réunion hebdomadaire à distance de l'ensemble des services est programmée.
L'impact budgétaire du Covid	<p>Au-delà des impacts sanitaires et organisationnels, le covid19 va générer un impact économique non négligeable qu'il nous convient d'anticiper. Cet impact a été étudié sur la base de scénarios de reprise à 2 mois ou 6 mois sur la centrale d'achat, le bureau d'études, le nombre de licenciés, les événements etc.</p>

Les BEx exceptionnels sont mis en place pour répondre aux urgences de l'actualité à l'initiative du Président.
Il est proposé par ailleurs que le prochain BEx ordinaire distanciel ait lieu **le Jeudi 2 avril à 18 h**

INFORMATION du BUREAU EXECUTIF

<p>1. Report des Jeux Olympiques et Paralympiques</p>	<p>Le report des Jeux a été annoncé en début d'après-midi de ce 24 mars, par le premier Ministre Japonais en liaison avec le C.I.O. avec un horizon au plus tard à l'été 2021,</p> <p>Le Président Fédéral était en réunion distancielle avec le CNOSF et les autres Présidents des fédérations olympiques le matin même afin de porter une position commune sur cette question du report auprès du CIO. Refusant de faire cavalier seul, les Fédérations souhaitaient au contraire conserver une position commune. Cette réunion a permis de confirmer le positionnement unanime des fédérations en faveur d'un report mais aussi des divergences de point de vue quant au choix de la date certaines préférant l'automne 2020 et d'autres l'été 2021.</p> <p>Le Président fédéral avait pris le temps la veille, de consulter nos athlètes et Head-coachs, premiers concernés par cette question du report, afin que l'avis de la FFCK reflète bien la position des athlètes. Les éléments de ces échanges :</p> <p>Rapport du Président sur la situation des athlètes :</p> <p>Les athlètes de nos équipes olympiques et paralympiques contactés:</p> <p>En course en Ligne : Maxime BEAUMONT – Etienne HUBERT – Sarah TROEL – Sarah GUYOT – Léo JAMELOT – Manon HOSTENS – Adrien BART – Cyrille CARRE –</p> <p>En slalom : Martin THOMAS – Cédric JOLY – Marie-Zélia LAFONT – Boris NEVEU – Denis GARGAUD CHANU – Lucie BAUDU – Camille PRIGENT – Lucie PRIOUX – Claire JACQUET – Quentin BURGI –</p> <p>Paracanoë : Eddie POTDEVIN</p> <p>Les objectifs visés : faire le point de la situation personnelle des athlètes au regard du confinement, des conditions d'entraînement dont ils pouvaient bénéficier et leur avis sur le report des jeux.</p> <p>Il ressort de ces nombreux échanges</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Que la plupart d'entre eux ont choisi un lieu de confinement au domicile familial avec des situations toutefois différentes (appartement, maison, parc ou nature à proximité pour les footings etc..) 2. Les conditions d'entraînement sont hétérogènes mais beaucoup d'entre eux s'étaient organisés pour récupérer du matériel sur les pôles ou dans leurs clubs. La qualité du matériel reste toutefois hétérogène – ex : depuis des machines à pagayer de qualité avec un local de renforcement musculaire bien aménagé jusqu'à un matériel minimum – sangles, élastiques etc..- 3. Des outils en ligne sont aussi à leur disposition – pilate live, INSEP, etc 4. Rares sont ceux qui ont confié pouvoir naviguer (3) : pour l'un des séances courtes, l'autre des séances à des heures où il ne risquait pas de rencontrer d'autres personnes -5/6h du matin-, un dernier avait un plan d'eau au pied de chez lui et pouvait naviguer normalement. La multiplication des arrêtés interdisant la navigation et la pression sociale - le regard désapprobateur, le sentiment de ne pas faire « quelque chose de bien » ou l'intervention parfois des forces de l'ordre – ont amené la plus grande majorité des athlètes à arrêter de naviguer 5. Les plus expérimentés se sentaient moins impactés car habitués à s'entraîner 6. Tous les athlètes poursuivent donc un travail de PPG avec pour objectif de maintenir leur état de forme ou pour le moins ne pas trop perdre dans cette période qu'ils espéraient la plus courte possible. Certains ont pointé la crainte des effets de l'entraînement intensif sur la probabilité de fragilisation au regard du covid19. 7. Certains se posaient la question du sens face à toutes les incertitudes de la situation, une difficulté parfois à rester mobilisé. 8. Au plan psychologique la situation est vécue différemment avec des sentiments allant de la frustration jusqu'à des bouffées de stress et au sentiment de culpabilité de sortir pour s'entraîner 9. Leurs relations aux coaches : jugées de façon quasi unanime comme bonnes et suffisamment fréquentes pour ne pas se sentir isolé. Visio-conférences ...analyses et
---	--

retours vidéo ...- Les programmes d'entraînements sont poursuivis avec les moyens dont disposent les athlètes.

10. Sur le report des jeux

- C'est une demande qui était très largement partagée par les athlètes. Ils avaient conscience des enjeux sanitaires qu'ils jugeaient comme prioritaires. Nous avons de ce point de vue de la chance d'avoir des athlètes avec des têtes bien faites. Un certain nombre d'entre eux fait ou a fait des études en lien avec le secteur médico-social et ils mesurent bien les enjeux sanitaires pour le Pays.
- Il n'y avait pas unanimité sur la date du report, automne 2020 ou été 2021 bien qu'une majorité aient été en faveur de la deuxième solution (typhons à l'automne.. moins de présence des supporters en automne par rapport à l'été...)
- Ce qui les préoccupait c'était l'impact sur les processus de sélection
- Les impacts de ce report interviennent à plusieurs niveaux:
 - Certains étudiants avaient allégé leur cursus cette année en raison des jeux. Ils vont devoir rééquilibrer les choses rapidement pour pouvoir se libérer du temps pour la saison prochaine
 - Au plan financier : les difficultés financières liées à la nécessité de financer une année supplémentaire de préparation. Pour certains la question se pose clairement. C'est aussi l'incertitude par rapport aux partenaires : vont-ils suivre une année de plus ?
 - La carrière sportive notamment pour les athlètes qui sont plutôt en fin de carrière et qui peuvent être amenés à s'interroger sur le fait de continuer ou pas une année de plus. Pour les jeunes athlètes, aucun impact car dans tous les cas ils sont sur le projet PARIS 2024
 - Points positifs mis en avant: une opportunité pour avoir du temps pour progresser encore / l'équité sportive / arriver serein aux jeux / réduire les inégalités entre nations qui ont des pics d'atteinte au covid à des périodes différentes et des conditions sanitaires ou d'entraînement différents – confinements dans des centres d'entraînement..-/
 - Et encore une fois c'est le système de sélection et d'attribution qui sera mis en place pour les quotas restant à distribuer et les sélections nationales qui les questionnent.

Cette décision rapide de report a le mérite de clarifier les choses et de mettre un terme à l'incertitude dans laquelle ils étaient mais soulèvent néanmoins d'autres problèmes dont il faut avoir conscience et pour lesquels les athlètes auront besoin d'un accompagnement particulier de la part des head-coachs et des entraîneurs ainsi que du staff médical.

La décision de report du CIO est donc en phase avec les attentes majoritaires des athlètes.

Ce report de jeux exceptionnel des jeux (la dernière fois d'un report de Jeux Olympiques, date de 1940, début de la deuxième guerre mondiale), va s'accompagner d'une annulation d'un certain nombre de compétitions internationales pouvant conduire à une année blanche dans certaines disciplines. Les compétitions déjà programmées jusqu'à la fin du mois de mai sont déjà annulées. Pour le Slalom il reste deux courses internationales (Ivréa et Pau) pour lesquelles la décision n'est pas encore prise.

Il est important de veiller à trouver une solution afin que chaque discipline puisse avoir une finalité à sa saison sportive. Il appartient à l'ICF d'y veiller.

DECISIONS du BUREAU EXECUTIF	
1. Réunion du Conseil Fédéral	<p>Il est envisagé une réunion distancielle sous « Teams » du Conseil Fédéral. Pour cela le déploiement de l'outil pour tous les membres est nécessaire. Thierry Saulnier, notre informaticien y travaille.</p> <p>La date du Conseil Fédéral est arrêtée au samedi 28 mars de 9 h 30 à 12 h 00. Ordre du jour envisagé pour ce Conseil fédéral :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Points pour décision : <ul style="list-style-type: none"> - <i>Date des AG fédérales électronique et en présentiel</i> - <i>Comptes annuels 2019,</i> - <i>Présidence de la commission Jeunes,</i> - <i>Candidature pour la coupe d'Europe de Kayak polo.</i> • Points pour information : <ul style="list-style-type: none"> - <i>AG électronique,</i> - <i>Budget prévisionnel,</i> - <i>Politique de licences et d'adhésion 2021,</i> - <i>Projet Sportif Territorial 2020.</i>
2. Assemblées Générales	<p>Assemblées générales des régions : 5 régions n'ont pas pu tenir leur AG : Bretagne, Pays De La Loire, Ile de France, Grand Est, Provence Alpes Côtes d'Azur. Pour ces régions afin d'harmoniser les calendriers, deux réunions de travail ont permis de finaliser le calendrier suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Pour le vendredi 27 mars</i> : envoi de la liste et mail des candidats à la représentation à l'AG fédérale pour envoi des CKI et documents d'AG 2. <i>Jusqu'au 5 avril</i> : mise en place des votes à distance (bilan financier, budget prévisionnel, etc.) 3. <i>Pour le Lundi 6 avril</i> : transmission de la liste et mail des représentants élus <p>Assemblée générale fédérale : L'Assemblée Générale est proposée en deux temps avec l'ordre du jour suivant :</p> <p>Soumis à l'approbation à distance – semaine du 14 avril 2020 – (*)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2018, (***) • Rapport du Trésorier et du Commissaire aux Comptes, (***) • Présentation du budget prévisionnel 2020 et vote sur les budgets réalisés et prévisionnels, sur l'affectation du résultat en report à nouveau, (***) • Nouvelle politique de licences et d'adhésion 2021. (**) <p>Remarque : (*) ces approbations à distance se font sur le fondement de la nécessité en tant que fédération délégataire d'assurer la continuité des missions de service public qui nous incombent et le cas de force majeure créé par la pandémie du coronavirus. (**) la validation de la nouvelle politique de titre est indispensable au plus tôt afin de permettre le déploiement dans les temps de celle-ci et notamment les développements informatiques nécessaires. des temps d'échanges en visioconférence sont prévus :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Semaine du 30 mars</i> : Pour les présidents de clubs des comités qui n'ont pas fait leurs AG et qui n'ont donc pas pu avoir une présentation de la politique de titre • La semaine du 6 avril : pour tous les représentants à l'AG fédérale <p>(***) la validation de ces éléments est nécessaire afin d'assurer la continuité de la vie administrative de notre fédération et respecter les contraintes réglementaires dans un contexte d'incertitude quant à la possibilité effective d'organiser une AG présentielle au 20 Juin.</p> <p>Ordre du jour de l'AG présentielle du 20 juin 2020</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport moral du Président Fédéral (Vote), • Rapport du Président du Conseil Fédéral, • Rapport du Directeur Technique National, • Rapport du Secrétaire Général, • Point d'avancement du nouveau siège, • Modifications des Statuts et du Règlement intérieur (Vote), • Présentation des candidats et vote pour pourvoir les postes vacants dans les instances fédérales : Conseil fédéral (Vote), • Réponses aux questions écrites et motions.
<p>3. Impacts statutaires</p>	<p>La pandémie liée au COVID-19 est un événement exceptionnel dont tous les impacts n'ont pas été mesurés. Avec le report des JOP de Tokyo, une des conséquences est la modification du calendrier du renouvellement des instances fédérales, départementales, régionales et nationales.</p> <p>Le code du sport prévoit que les instances fédérales doivent être renouvelées au plus tard le 31 décembre suivant les jeux olympiques et paralympiques. Les statuts de la fédération intègrent cette obligation mais précisent par ailleurs un renouvellement des instances dirigeantes tous les quatre ans</p> <p>Ce calendrier olympique structure l'ensemble de l'organisation du sport en France (délégations, PPF, etc.) et pas seulement le renouvellement des instances. Le ministère semble vouloir conserver cette temporalité et envisage une modification du code du sport qui s'imposerait aux fédérations afin de prendre acte des circonstances exceptionnelles actuelles (notamment par la voie des ordonnances découlant de l'état d'urgence sanitaire).</p> <p>Concernant notre fédération et ses organes régionaux et départementaux, aucune décision ne sera prise dans l'attente de la décision ministérielle qui s'imposera à nous.</p>
<p>4. Événement Tokyo-Vaires-Paris : Fête des sports de pagaie</p>	<p>L'impact sur le report des Jeux Olympiques, entraîne de fait, un report de la manifestation Tokyo-Vaires-Paris.</p>
<p>5. Animation sportive</p>	<p>Toutes les manifestations nationales et inter-régionales jusqu'à la fin avril sont annulées ou reportées. Nous incitons tous les compétiteurs à rester chez eux et à respecter les consignes gouvernementales. Les interdictions de naviguer sur tous types de plans d'eau et même en mer sont parues.</p> <p>Restez chez vous ! Protégeons-nous !</p> <p>Le travail sur les évolutions de la saison sportive 2020 continue avec deux réunions hebdomadaires de la Commission Sportive avec les Présidents de CNA et une réunion avec les CT Référents. Des informations seront transmises très bientôt.</p>

Nous devons envisager au moins trois scénarios pour pouvoir prendre les bonnes décisions lorsque les conditions seront réunies: le maintien, le report, l'année blanche.

Il est par ailleurs décidé de mettre en suspens les programmations sur le calendrier 2021 dans l'attente des dates exactes du report des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Fin du BEX à 19 h 20

Secrétaire de séance : Emmanuel GIRARD

Jean ZOUNGRANA, Président Fédéral

